CREAI BRETAGNE

Centre régional d'études d'actions et d'informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité

Année **2022**

Rapports Moral Activité Orientations

Sommaire

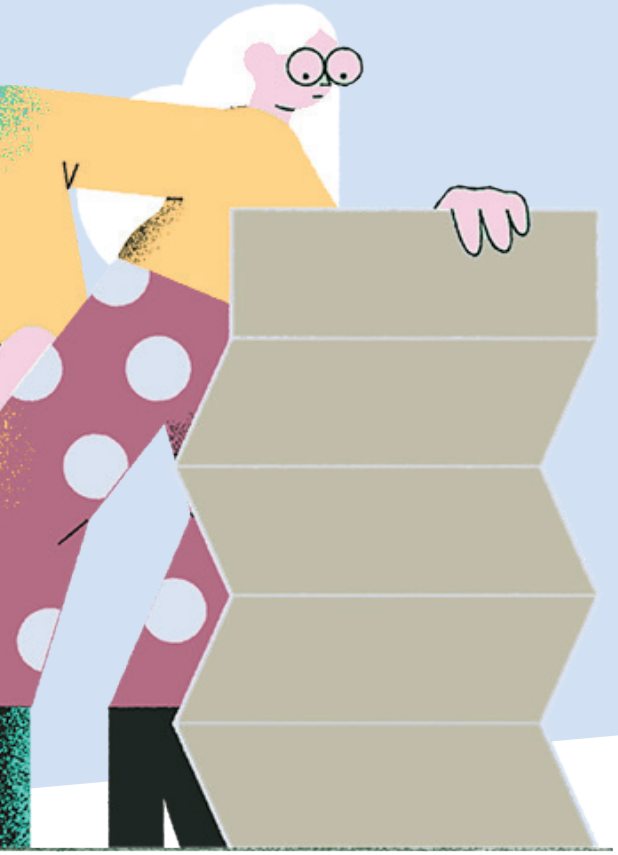

Rapport Moral et d'Orientation ..... p. 3

La vie associative ..... p. 5

Nos missions et actions ..... p. 8

Le pas de coté ..... p. 35

Notre équipe, nos adhérents et nos partenaires ..... p. 37

1 Rapport Moral et d'Orientation

Chers Adhérents,
Chers Partenaires,
Chers Amis,

Le CREAI Bretagne aujourd'hui et/ou demain ? Des CREAI il en existe dans chaque région de France. Pour autant, dans chaque région il en nuance le sens et les contours. La Bretagne est une terre de coopérations vives et sincères. Alors, le CREAI souhaite les incarner pleinement. Ceci veut dire savoir faire un pas de côté par rapport à son identité sans la perdre. Ce qui veut dire savoir non pas afficher mais affirmer ses valeurs. Dans une période certes incertaine, les principes d'action nous aident à ne pas trébucher et il est rassurant de savoir que si l'on tombe, quelqu'un rattrapera notre main pour nous relever. Demain le CREAI souhaite donc être le Shiva de l'action sociale avec sa capacité à rattraper des mains, à les donner et les faire croiser pour en trouver d'autres. Les mains sont indispensables pour construire. Mais construire quoi ? Les administrateurs et professionnels voulaient identifier et définir l'objet que nous allons bâtir ensemble. Pour cette raison, l'année 2022 a été dédiée à « une escapade stratégique », dont le projet que vous tenez dans les mains est l'aboutissement.

En tant que Président, et la Directrice et les membres du bureau s'associent à moi, je tiens à vous remercier tous de votre engagement dans cet espace qui est le CREAI et dans la construction de son Projet Stratégique Associatif. Il vous appartient et il est à nous tous de le porter ! Nous sommes une histoire qui s'est déroulé et à écrire pour :

- Influencer les politiques publiques
- Hybrider les savoirs
- Seconder l'innovation sociale
- Et relever le défi d'un modèle associatif social et solidaire.

Les actions décrites devraient nous permettre d'atteindre ces objectifs, mais dans les respects de nos valeurs, nous devrons faire preuve d'une capacité d'adaptation permanente en essayant de rester toujours un enfant *'Les enfants, leurs rêves infinis. Le fascinant, l'immense espace que sont leurs journées. Leur magnifique qualité de croire qu'ils sont les premiers et les derniers protagonistes de la création et qu'ils sont immortels." (Sapienza Goliarda – l'Arte della Gioia)*

Bonne AG à tous !

Frédéric GLORO, *Président.*

2 La vie associative

// Vie associative et instances du CREAI

La vie associative du CREAI est indispensable à son bon fonctionnement, la participation des adhérents contribue à enrichir le débat régional et nous permet de porter les idées novatrices dont seront faites les politiques sociales de demain.

LE BUREAU

> **Frédéric GLORO**, **Président** *(Directeur général de l'ADAPEI-Nouëlles 22)*
> **Sylvie ROGEL**, **Vice-Présidente** *(Directrice générale de l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes du Finistère 29)*
> **Jean-Claude THIMEUR** **Vice-Président**,
> **Sébastien DESLOGES**, **Trésorier** *(Directeur du pôle ESAT, VYV 3 Bretagne)*
> **Catherine JAKUBIEC** *(Directrice générale de l'APASE)*
> **Ivan LECOURT** *(Directeur adjoint de l'EPSM St Avé)*
> **Emmanuel PANIS** *(Directeur général de l'ARASS)*
> **Daniel THEILLER** *(Responsable région Centre Ouest, Mutuelle Intégrance)*

Le Conseil d'administration du CREAI Bretagne est élu (renouvellement par tiers chaque année en assemblée générale) par les représentants des services et établissements sociaux-médico-sociaux, des personnes morales et des personnes physiques, tous adhérents à la charte du CREAI. La représentation des divers sous-secteurs et des quatre départements bretons est assurée.

En 2022, le bureau s'est réuni **8 fois**.

En 2022, le conseil **s'est réuni 3 fois.**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration du CREAI Bretagne comprend 27 membres élus par l'Assemblée Générale. Il comporte 1 collège de personnes morales gestionnaires et non gestionnaires d'établissements (20 membres) et un collège de personnes physiques (7 membres)

16 organismes gestionnaires

> ADAPEI-Nouëlles Côtes d'Armor
> Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes du Finistère
> A.P.A.J.H 22-29-35
> APASE
> ARASS
> Association Beauvallon
> Établissements Publics d'Hallouvry
> Fondation Massé Trévidy
> Les Genêts d'Or
> Les Papillons Blancs du Finistère
> VYV 3 Bretagne
> PEP Bretill'Armor
> AMISEP
> EPSM du Morbihan
> EPSM Vallée du Loch
> Association Kervihan

4 associations d'usagers non gestionnaires

> Mutuelle Intégrance
> UNAFAM
> APF France Handicap
> Association NeuroBretagne

7 personnes physiques

> Catherine BAUDOUIN-QUEROMES
> Frédéric BRIVE
> Sébastien DESLOGES
> Lise ELORE-LEPALLEC
> Ann-Claude QUERO-LE JEAN
> David SENECAL
> Jean-Claude THIMEUR

LES ADHÉRENTS

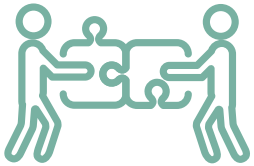

En 2022

58

personnes morales gestionnaires

représentant plus de **440** établissements et services sociaux et médico-sociaux de la région et **22** organismes non gestionnaires.

8

personnes physiques

Territoire et ressources : région, départements, tissu urbain/rural, EPCI, territoire de santé, Evaluation de l'Impact sur la Santé (EIS)

Triple expertise

Ethique/care et management

Equation besoin/offre (minimalisme des services)

Approche écosystémique et ethnographique

Vecteurs de l'innovation

Une gouvernance impliquant les acteurs dans la stratégie et prospective de la structure

> Pool de personnes concernées
> Mobilisation pour la conception des projets
> Co-animateur de formation

5 Nos missions et Actions

// Des politiques publiques au service de la qualité de vie des personnes.

NOS MISSIONS

1

Réaliser des diagnostics pour aider les acteurs dans leur prise de décision

2

Accompagner les décideurs dans la définition et mise en œuvre de leurs politiques ou orientations stratégiques

3

Former les professionnels pour améliorer la qualité de vie et favoriser la citoyenneté des personnes

4

Informer les professionnels des évolutions du contexte réglementaire, des retours d'expérience, des publications…

5

Favoriser l'interconnaissance des acteurs autour de projets communs

NOS DOMAINES D'EXPERTISES

NOS ATOUTS

Expertise territoriale et connaissance terrain
Connaissance des acteurs locaux et de leurs dynamiques.

Au carrefour des différentes vulnérabilités
Expertise sur les politiques publiques et sociales et leur traduction

Accompagnement participatif
Mobilisation des expertises des différentes parties prenantes

MISSION 1

Réalisez des diagnostics

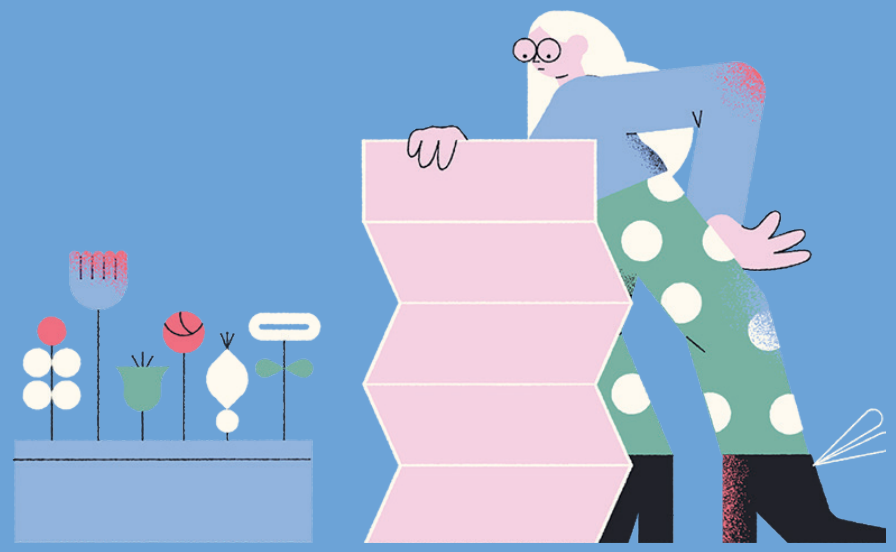

Etudes

11 étude menées
en 2022
dont 2 nouvelles

Le cahier des Charges des CREAI (Instruction ministérielle du 24 avril 2015) mentionne parmi les missions des CREAI, celle d' *« Observer, réaliser des études, et produire des analyses, permettant de mieux connaitre les besoins de ces populations, les réponses qui leur sont apportées, les dynamiques locales, en associant tous les acteurs concernés »*.

// Les chantiers 2022

L'OBSERVATOIRE REGIONAL DES SITUATIONS DE VULNERABILITES

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) soutient en régions le développement de l'observation sociale par le biais des Plateformes d'observation sociale et sanitaire portées par les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)
En Bretagne, après une année 2021 de réorganisation du portage de cette Plateforme dénommée PLATOSS au sein de la DREETS, l'activité de cette dernière a repris avec l'appui technique du CREAI. Le support de visualisation numérique Géoclip de l'observatoire Platoss a ainsi connu une restructuration avec la mise en place d'une part d'un observatoire principal, comportant les données de cadrage sociodémographiques et d'autre part des premiers sous-observatoires :

- **"Handata",** observatoire régional des données du handicap.
- **"Analyse des besoins sociaux'**, sous-observatoire des données utiles aux CCAS pour la réalisation de leur diagnostic de territoire dans le cadre de leur démarche d'analyse des besoins sociaux.
- **"Quartiers politique de la ville, QPV".**

Le choix a été fait de prioriser en 2022 la structuration technique de ces sous-observatoires avant de reprendre contact avec les partenaires et envisager des temps d'animation régionale de la Platoss.

STATISS 2021 ÉDITION 2022

La réalisation du mémento régional STATistiques et Indicateurs de la Santé et du Social (STATISS) fait partie depuis 2019 des réalisations annuelles au titre de notre convention pluriannuelle avec l'ARS Bretagne. Cette réalisation fait partie des actions identifiées dans la part socle d'activités du CPOM du CREAI avec l'ARS.
A partir d'une maquette nationale et de données régionales complémentaires, ce document régional rassemble un ensemble d'indicateurs relatifs à la démographie, l'offre de soins, l'activité hospitalière, l'accueil des personnes âgées et des enfants et adultes en situation de handicap, les professionnels de santé, des données sur les pharmacies, les laboratoires et les formations.
Les indicateurs du STATISS Bretagne sont autant que possible déclinés pour la France, la région Bretagne et ses 4 départements.

Publication téléchargeable au lien suivant
> www.bretagne.ars.sante.fr/statiss-2021-edition-2022

HANDATA ET HANDIDONNÉES

Mis en œuvre depuis 2019 sous l'application Géoclip Platoss, avec le soutien de l'ARS, l'observatoire régional des données du handicap (Handata) est structuré par domaines de vie, avec une déclinaison des données à l'échelle départementale et chaque fois que possible, à l'EPCI, voire à la commune.
Handata, un des sous-observatoires de PLATOSS, est en accès libre depuis octobre 2022. Le CREAI a animé un webinaire de présentation le 6 octobre qui a réuni 80 personnes.
En 2022, une convention de mise à disposition de données a été signée avec le CD 22 et la MDPH 22, à l'instar de la démarche réalisée auprès du CD 35 et de la MDPH 35. Ces démarches, engagées fin 2022 auprès de Finistère et du Morbihan, visent à disposer de données infra-départementales utiles à la réalisation de diagnostics départementaux.
L'année 2022 a également été l'occasion d'élaborer une publication sur le thème de l'habitat et du soutien à domicile, remise à l'ARS en octobre 2022 pour une parution dans la collection "Etudes de l'ARS". Cette publication fait suite à celle sur la scolarisation des élèves en situation de handicap (2020) et celle sur la formation et l'emploi des personnes en situation de handicap (2021), Ces publications font l'objet d'infographies relayées sur le blog et le compte LinkedIn du CREAI.
> www.bretagne.ars.sante.fr/la-formation-et-lemploi-des-personnes-en-situation-de-handicap-en-bretagne-en-2019-et-2020

Fin 2022, un travail exploratoire sur l'état de santé et l'accès aux soins des personnes en situation de handicap a été initié afin de repérer les données pouvant enrichir Handata.

Parallèlement aux travaux relatifs à Handata, le CREAI fait partie de l'équipe projet ANCREAI de développement du portail national Handidonnées. Ce portail a fait l'objet d'une convention avec la CNSA pour la mise à disposition des données départementales des MDPH et des données ANAP, qui ont été intégrées dans l'outil. Le CREAI Bretagne a notamment la charge du traitement des données relatives à l'emploi pour les différentes régions.

RECONDUCTION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUÊTE RÉGIONALE DE L'ARS AUPRÈS DES ESMS

L'ARS Bretagne a reconduit en 2022 l'enquête par questionnaire à destination des établissements et services médicosociaux (EHPAD, établissements pour adultes et pour enfants en situation de handicap). Le CREAI a programmé en ligne ce questionnaire et a assuré la relance des établissements et services concernés.

RÉALISATION D'ANALYSES DES BESOINS SOCIAUX DE CCAS

L'analyse des besoins sociaux (ABS) est une démarche réglementaire que doivent mettre en place les Centres (inter)communaux d'action sociale (CCAS/CIAS) en début de mandat municipal. Elle permet une analyse partagée des problématiques sociales du territoire afin de se doter d'outils d'aide à la décision fondés sur une démarche partenariale et reproductible.

Elle s'appuie sur l'élaboration d'un diagnostic socio-démographique fondé sur des données quantitatives (indicateurs) et qualitatives (analyse des acteurs locaux) afin de mettre en place des actions adéquates et concertées.

En 2022, par sollicitation directe ou après avoir été retenu suite à des appels d'offres, réalisation des ABS pour les CCAS suivants :

- **CCAS de Fougères** : restitution au comité de pilotage du plan d'action issu des analyses thématiques sur la santé mentale d'une part et sur la pauvreté/précarité d'autre part et suivi de l'avancée des fiches-actions 6 mois après
- **CCAS de Lancieux, Le Minihic-sur-Rance, Saint-Briac-sur-Mer et Saint-Lunaire** (démarche concertée entre les 4 CCAS – débutée fin 2021 et finalisée en 2022) : animation des groupes d'analyse partagée sur les 2 thématiques définies par le comité de pilotage, le logement et les transports/mobilités, puis restitution aux partenaires locaux et habitants.
- **CCAS Paimpol** (amorcée en 2022 et poursuivie en 2023) : réalisation du portrait territorial et définition par le comité de pilotage des 3 thématiques retenues pour les groupes d'analyse (santé mentale et addictions, vieillissement de la population, hébergement/logement).

Ces réalisations alimentent les réflexions quant à l'arborescence du sous-observatoire "ABS" de Platoss, ainsi que les indicateurs pertinents à ajouter/supprimer dans le cadre des diagnostics territoriaux.

CONSEILS DE VIE SOCIALE : UN ÉTAT DES LIEUX

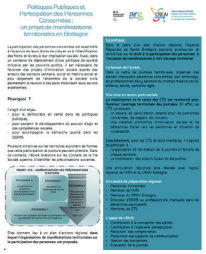
Politiques Publiques et Participation des Personnes Concernées : un projet de manifestations territoriales en Bretagne

Suite à la réalisation de l'étude en 2021, l'année 2022 a été l'occasion de communiquer sur les enseignements de l'étude à diverses instances (journée des RU, journée ANFH Occitanie ...) et de travailler avec l'ARS à l'élaboration d'un plan d'actions telle que la mise en œuvre des journées participation : remise d'un support de présentation au CTS

APPUI À LA DÉMARCHE RÉGIONALE SUR LA SCOLARISATION INCLUSIVE

En 2021, l'ARS, le Rectorat et les 4 MDPH/MDA des départements bretons ont engagé une démarche co-portée et concertée visant à :

- Soutenir les parcours de scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire à travers :
  - L'harmonisation des pratiques d'identification des besoins individuels des élèves
  - La construction des plans d'intervention plus ajustés aux besoins individuels des élèves
  - Le renforcement de l'appui du secteur médicosocial à l'école (en lien avec la transformation de l'offre médico-sociale)
- Et à renforcer l'équité d'accès aux modalités d'accompagnement pour pouvoir mener sa vie d'élève sur l'ensemble du territoire

Pour cela, le CREAI a été sollicité pour mener une étude à partir de 2022 afin de :

- Repérer les pratiques d'identification des besoins pour mener sa vie d'élève
- Identifier, via les pratiques actuelles d'élaboration des PPS, les prestations mobilisées pour répondre à ces besoins et les acteurs susceptibles de mettre en œuvre ces prestations
- Formaliser, de manière concertée, un document « Repères » pour adapter les réponses aux besoins identifiés pour mener sa vie d'élève

En 2022, le CREAI a réalisé un état des lieux des données quantitatives, des entretiens exploratoires auprès des délégations de l'ARS, des inspecteurs de l'Education Nationale chargés de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (IEN ASH) et de la CNSA (pilotage SI MDPH et articulation avec livret de parcours inclusif) puis des observations directes et neutres sur la pratique observée en équipe éducative (EE), en équipe de suivi de scolarisation (ESS) ainsi qu'en équipes d'évaluation des MDPH. Ce matériau va alimenter la rédaction d'un document « Repères » partagé à l'échelle régionale sur les pratiques et acteurs mobilisés depuis le repérage des difficultés rencontrées par l'élève à la mise en place d'adaptation ou de compensation pour favoriser sa scolarisation en établissement scolaire ordinaire.

ETUDE DE FAISABILITÉ SUR LES MODALITÉS DE TRAVAIL EN COMMUN ENTRE LE SSIAD ET LE SAAD DE QUIBERON

Le SSIAD géré par l'EHPAD La Rose des Vents et le SAAD géré par le CCAS de Quiberon s'inscrivent en 2020 dans une logique de rapprochement en vue de renforcer la continuité des parcours des personnes âgées de la Presqu'île de Quiberon et la qualité du service rendu. La réalisation d'une étude de faisabilité concernant les axes de travail commun aux personnels des deux services est identifiée parmi les axes de travail par les parties prenantes. Les échanges dans les deux premiers Focus Group font apparaître de profonds changements du contexte par rapport à la demande initiale, avec notamment un fonctionnement des deux services "à flux tendus» avec des difficultés de recrutement, d'absentéisme et de turn-over, comme dans l'ensemble du secteur des services à domicile, qui focalise toute l'énergie des ressources humaines disponibles.

Les enjeux liés à la réforme des services à domicile impliquent pour les deux services de définir une orientation pour l'avenir, mais ces réflexions stratégiques mobilisant les instances gestionnaires n'ont pas été possibles dans le cadre imparti. La perspective de réunir les acteurs quiberonnais du domicile autour d'une approche intégrée soin-aide reste ouverte à partir des pistes de coopération qui ont émergé dans le cadre de cette étude. Cette ouverture devra s'appuyer sur un engagement volontariste des gestionnaires associés à d'autres partenaires pour construire une culture commune de l'approche intégrée et du « bien vieillir » en presqu'île de Quiberon.

ÉVALUATION DE L'EXPÉRIMENTATION "BIEN CHEZ SOI", DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES BAILLEURS SOCIAUX D'ILLE-ET-VILAINE

Les bailleurs sociaux de Rennes Métropole, Saint Malo Agglomération et Vitré Communauté ont répondu, avec le soutien de ces 3 EPCI, à l'appel à projet national « 10 000 logements accompagnés », décliné par l'ADO HLM 35 par le projet « Bien chez soi » à travers l'expérimentation sur 3 ans d'un dispositif visant à améliorer l'accompagnement de locataires dont le comportement peut mettre en péril le maintien de leur bail (problème de voisinage, d'entretien du logement… en lien avec une problématique de santé mentale).

Ce dispositif, démarré en 2019, consiste à mettre en place un accompagnement spécialisé, réalisé par trois services spécialisés (sociaux ou médico-sociaux).

Ces bailleurs sociaux ont sollicité le CREAI Bretagne pour conduire une évaluation de ce dispositif expérimental afin de nourrir les réflexions sur sa pérennisation. Les réunions de travail fin 2022 avec des représentants des bailleurs ont permis de construire la méthodologie qui sera déployée en 2023. Cette étude s'articule avec les travaux réalisés dans le cadre du Plan Territorial de Santé Mentale (PTSM) et du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALHPD) d'Ille-et-Vilaine.

ETUDE : LES ENJEUX DES SORTIES SÈCHES DE L'ASE
DIAGNOSTIC RÉGIONAL RELATIF AUX PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE ASE - PASSAJE

Suite à l'appel à projets lancé fin 2022 dans le cadre de la Stratégie pauvreté, le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situations de vulnérabilités (CREAI) de Bretagne est missionné pour réaliser un diagnostic des pratiques existantes au niveau de la région concernant les modalités de préparation à la sortie. Les résultats de ce diagnostic, qui sera mis en œuvre durant le premier semestre 2023, permettront de :

- Faire émerger des constats, des problématiques et des pistes d'évolution en accompagnant les changements attendus et en identifiant les modalités pédagogiques permettant de renforcer les compétences requises à l'évolution des pratiques professionnelles ;
- Repérer et faire connaître les bonnes pratiques en lien avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de la Haute Autorité de Santé et dans le contexte international ;
- Définir une stratégie d'action pour mettre en oeuvre les mesures de la Stratégie pauvreté ainsi que les attendus du décret du 5 août et des RBPP.

Supervisée par un comité de pilotage, cette démarche vient en appui de l'installation des commissions départementales afin d'anticiper les leviers en termes de coordination entre services et de formations à délivrer.

EVALUATION QUALITATIVE DU PROJET "ADDICTIONS ET PRÉCARITÉ"

Dans le cadre d'un appel à projets de l'ARS Bretagne, Addictions France Bretagne, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) Bretagne, les PASS et EMPP de Bretagne et l'IREPS Bretagne ont mis en œuvre entre 2020 et 2022 le projet "Addictions et Précarité". Il a pour objectif de développer, par le biais de sessions de formations, les compétences en addictologie des professionnels de santé et du social des structures accueillant des personnes en situation de précarité, afin d'améliorer l'accompagnement de celles présentant des addictions. Le CREAI Bretagne a réalisé l'évaluation qualitative du projet dans sa globalité, en complémentarité de l'analyse des sessions de formation opérée par l'Observatoire régional de la santé (ORS) et l'IREPS de Bretagne. Les objectifs de cette évaluation ont été d'identifier les limites (freins) et les apports (leviers) du projet au regard des attentes et objectifs des différents acteurs impliqués dans le projet et de définir les conditions permettant d'améliorer la formation des professionnels et l'accompagnement des publics précaires ainsi que de maintenir et renforcer les coopérations territoriales entre les secteurs de l'addictologie, de la précarité-insertion et de la santé (au niveau régional mais aussi infra-territorial).

APPEL À PROJET DE LA FIRAH

Le CREAI Bretagne, en partenariat avec l'ORS Bretagne et le référent du Comité paralympique et sportif français (CPSF) en Bretagne, a répondu à l'appel à projets général 2022 de la FIRAH, en proposant un projet relatif à l'accès aux sport pour les personnes en situation de handicap dans une logique de parcours inclusif. L'objectif était de s'appuyer sur les attentes et besoins des PSH pour faciliter et développer la pratique sportive des PSH (dans le secteur nautique) en tant qu'élément du projet de vie. Deux autres régions étaient impliquées dans le projet : les Pays de la Loire (CREAI, ORS et CPSF) et PACA-Corse. Le projet n'a pas été retenu par la FIRAH.

MISSIONS 2 & 4

Accompagner et Informer

soutien des acteurs dans leur projet.

En 2022, 38 chantiers d'accompagnement dont 9 nouveaux

Le cahier des Charges des CREAI (Instruction ministérielle du 24 avril 2015) mentionne les missions des CREAI dont les suivantes :

> Contribuer, notamment par des actions de conseils techniques, sur la base de l'expertise ainsi construite, aux réflexions, débats, travaux des pouvoirs publics et des autres acteurs du territoire pour leur permettre de définir les évolutions des politiques et des dispositifs en faveur des personnes vulnérables ;

> Accompagner l'ensemble des acteurs intervenant dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et dispositifs dans les évolutions des réponses aux besoins

// Les accompagnements en 2022

DANS LE SECTEUR PROTECTION DE L'ENFANCE

- **Accompagnement de trois démarches de projet de service** dans un contexte de diversification des modes d'intervention et d'un projet de pôle au sein d'un organisme gestionnaire
- **Accompagnement d'une démarche de projet personnalisé** inscrite dans une évolution des politiques publiques tournée verse la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant.

DANS LE SECTEUR DE LA PROTECTION JURIDIQUE

- Dans le cadre de la mise en œuvre du **schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs** et des délégués aux prestations familiales 2021-2026, la DREETS a sollicité le CREAI, via la subvention nationale. L'action retenue concourt à la fiche action n'9 "contrôle et évaluation" qui identifie comme impact attendu, l'amélioration de la qualité de prise en charge et du respect des droits. La DREETS Bretagne souhaite accompagner les interlocuteurs DDETS/DREETS en charge du renouvellement des autorisations des services mandataires dans l'appropriation du nouveau cadre d'évaluation de la qualité des ESSMS. Le CREAI a proposé l'élaboration (phase exploratoire et ingénierie en 2022) et l'animation (mars 2023) d'un séminaire à destination de ces professionnels sur le nouveau cadre d'évaluation de la qualité des ESSMS et son application aux services mandataires judiciaire.

DANS LE SECTEUR HÉBERGEMENT/LOGEMENT

- **Guidance** à l'actualisation d'un projet de service d'une Résidence Accueil
- **Accompagnement dans le cadre d'une mise à jour d'un guide d'évaluation** dans le secteur "Accueil, Hébergement, Insertion" et qui s'inscrit dans une évolution des politiques publiques tournée vers le logement d'abord.

DANS LE SECTEUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- **Animation d'un groupe** de personnes concernées, représentantes de l'association "Nous aussi» dans le cadre du Serious Game développé avec l'ANCREAI sur la citoyenneté des personnes présentant un trouble du développement intellectuel
- **Accompagnement à la réécriture de Projet d'établissement** / projet de service dans le secteur du handicap, dont certains s'inscrivent dans des fonctionnements en dispositif, pôle ou plateforme de services
- **Accompagnement d'organisation** dans leur passage en dispositif médicosocial ou en plateforme de services coordonnés selon des modalités ajustées au contexte de ces structures
  - visites apprenantes pour accompagner le changement de pratiques
  - design thinking pour réfléchir et construire le parcours de la personne accompagnée, des ateliers "persona" pour interroger la manière dont sont pris en compte les besoins des personnes accompagnées
- **Ingénierie et animation d'une journée** départementale à destination d'une centaine de professionnels des SAVS d'un organisme gestionnaire afin de nourrir les travaux de réécriture de leurs projets de service : présentation de la transformation de l'offre, retours d'expérience sur l'entretien motivationnel, sur la coordination de parcours et World café sur la mise en mots de leurs interventions (à partir des prestations directes SERAFIN PH) pour développer l'interconnaissance, le partage de pratiques inspirantes et identifier des pistes d'actions à développer dans les projets de service
- **Préparation et animations des séminaires** des directeurs : mars 2022 et mars 2023 à destination des directeurs des ESMS enfants et octobre 2022 à destination des directeurs des ESMS adultes
- **Intervention** lors de la 9e édition des rendez-vous du GRAAL, sur la table ronde *'PouvoirS d'agir, Evolutions du secteur médicosocial : quels enjeux, quels impacts ? Et concrètement, quelles démarches ?'.* Présentation des méthodes d'accompagnement mobilisant la participation des personnes concernées ainsi que des professionnels.

DANS LE SECTEUR SANTÉ

Préfiguration projet IRENE (Infirmières Référentes en maladie neurologique chronique) pour l'association Neuro-Bretagne.

L'Association Neuro-Bretagne regroupe depuis 16 ans l'ensemble des professionnels en neurologie et MPR de la région Bretagne. Pour répondre à la complexité des parcours des patients souffrant d'une maladie neurologique chronique et afin de promouvoir une vie de qualité tout en gardant comme objectif le maintien au domicile, l'Association Neuro-Bretagne a imaginé une expérimentation sur le territoire des Côtes d'Armor avec la création de postes d'infirmières référentes départementales expérimentées en neurologie et dans le handicap. Ces infirmières interviendraient auprès des patients pour les accompagner dans leur parcours de santé dès l'annonce diagnostique. L'association Neuro-Bretagne a sollicité le CREAI Bretagne pour l'accompagner dans les travaux de préfiguration de cette démarche innovante :

- Phase de cadrage du projet : étude et analyse pour déterminer précisément les besoins et définir les objectifs du projet.
- Phase de conception et de planification du projet : soutien à la détermination des moyens humains et matériels nécessaires pour la mise en œuvre du projet
- Phase d'élaboration du dispositif de pilotage et d'évaluation du projet

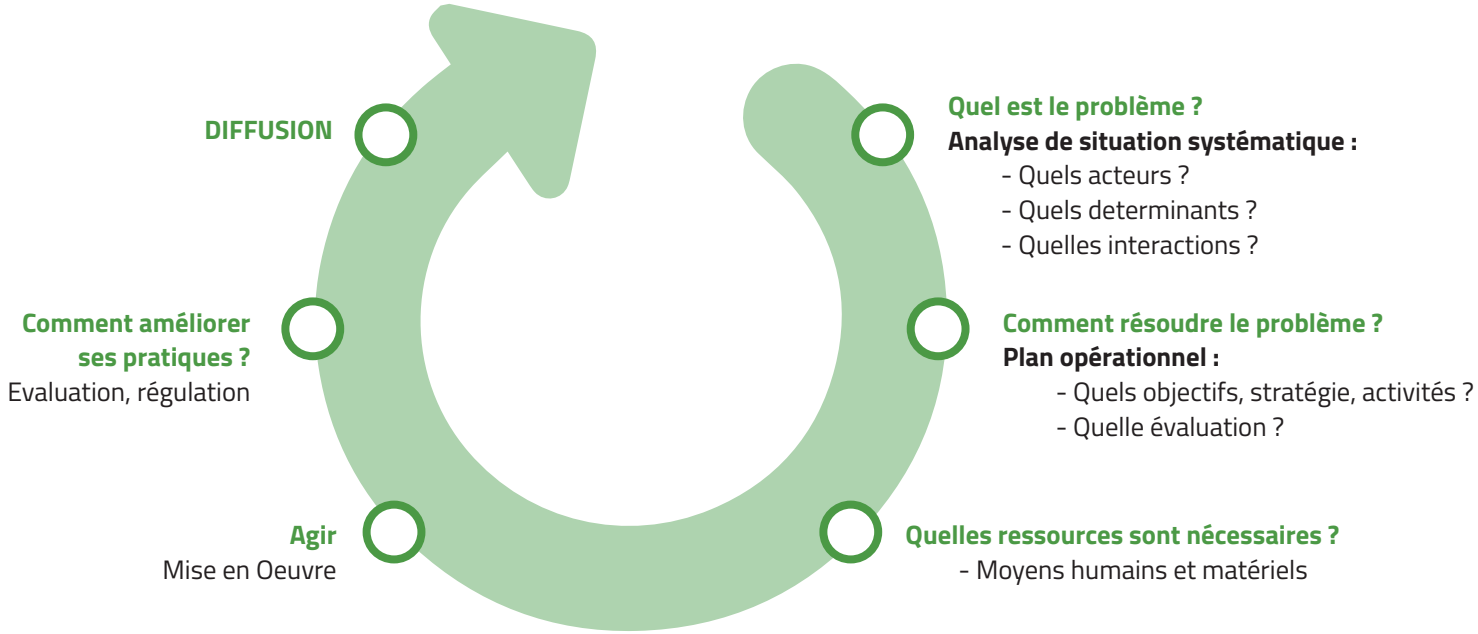

DE MANIÈRE TRANSVERSALE

S'inscrire et diffuser la démarche continue de la qualité

- **L'évaluation pour l'amélioration continue de la qualité** : un cadre en mouvement : co-construction et co-animation ARS, CAPPS et CREAI d'un webinaire de présentation du nouveau dispositif d'évaluation de la qualité dans le secteur médico-social. Ce webinaire a été présenté 2 fois avec pour visées, d'une part l'évaluation des besoins d'accompagnement des ESSMS, et d'autre part la présentation des acteurs régionaux pouvant venir en soutien des ESSMS dans le cadre de leur évaluation.
- **Préparation d'un séminaire** de présentation du nouveau dispositif d'évaluation de la qualité des ESSMS à destination des représentants des DDETS en charge des services mandataires de protection juridique (s'est tenu en février 2023)
- **Co-construction et co-animation** OPCO Santé – ARACT et CREAI d'un nouveau cycle de 3 webinaires autour de la qualité de vie et des conditions de travail. Objectifs de ces webinaires : partage de témoignages et de points de repères. Titre du cycle 2022 : « Attirer, manager, transformer au service de l'action », décliner en 3 thématiques :
  - Attractivité des établissements : quels leviers ? https://www.youtube.com /watch?v=JMeIbghFEjM
  - Management : comment accompagner les évolutions ? https://www.youtube.com/wat ch?v=JuRMZGJC_0w
  - Transformations au sein des établissements : comment co- construire avec les professionnels ? https://www.youtube.com/watch? v=OfmnlJIsBBA

  Au total : 688 inscrits, 311 participants et 293 vues sur le replay.
- **Animation de COPIL** et de temps de réflexion d'équipes de direction sur la QVCT.

Faciliter et soutenir l'intelligence collective au service des projets territoriaux

- **Conception et animation** de la 2e journée des cadres de direction opérationnelle et support (environ 45 personnes) du groupement Solida'Cité afin d'identifier 3 à 4 axes prioritaires sur lesquels les membres souhaitent s'impliquer en termes de mutualisation.
- **Accompagnement** C 360 du 22 et du 56

  Le CREAI Bretagne a accompagné sur l'année 2022, la mise en place de deux communautés 360, celle des Côtes d'Armor et celle du Morbihan. Ces accompagnements ont permis d'aider les équipes dirigeantes et les conseillers en parcours à clarifier leur démarche d'intervention en lien avec les principes de l'aller vers, de l'autodétermination, de la mobilisation au plus près des lieux de vie et en mobilisant en priorité les acteurs du droit commun. Dans l'animation des groupes, le CREAI a mobilisé des techniques différentes : étude de cas, méthode de créativité, méthode de consensus, méthode de priorisation.

Faciliter et soutenir l'intelligence collective au service des projets territoriaux *(suite)*

Accompagnement d'établissement à l'implémentation du Modèle de Développement Humain -Processus de Production du handicap

Le CREAI Bretagne est partenaire du RIPPH (Réseau international sur le Processus de production du handicap) et propose un accompagnement des établissements et services sanitaires et médico-sociaux désireux d'implémenter le MDH-PPH et ses applications dans leurs organisations. En 2022, Le CREAI a accompagné deux établissements dans l'implémentation de ce modèle comme modèle de référence, en adéquation avec la Convention Internationale des droits des personnes Handicapés (CDPH) pour développer et gérer des projets personnalisés en adéquation avec les principes suivants : autodétermination, approche écologique, approche centrée sur la personne et sa participation, la coopération entre les professionnels, efficience.

Le MDH-PPH est le premier modèle à introduire la dimension des facteurs environnementaux. Ce modèle conceptuel illustre la relation d'interaction entre les déficiences, les incapacités et les obstacles environnementaux et définit les situations de handicap comme le résultat de cette interaction.

Le Modèle de développement humain – Processus de production du handicap (MDH-PPH), est un modèle dédié à la compréhension et l'amélioration de la qualité de vie des personnes ayant des déficiences ou des incapacités. À ce jour, le RIPPH a développé une classification, deux outils de mesure (la MHAVIE et la MQE).

Cet accompagnement piloté par le CREAI est réalisé en collaboration avec des formateurs accrédités par le RIPPH et membres du réseau.

L'accompagnement proposé par le CREAI Bretagne combine de l'ingénierie de projet, des actions de formation Qualiopi et du soutien conseil pour s'ajuster aux besoins des ESMS.

MISSION 3

Former

Soutenir les acteurs dans leur pratique

// Les grandes activités de CREAI

NOMBRE D'ACTIONS FORMATIONS CREAI 2022

FORMATIONS CREAI EN 2022

JOURNÉE D'ÉTUDES

1 journée d'études

FORMATION INTER (catalogue de formation)

21 formations* INTER

FORMATION INTRA

40 formations* INTRA

*avec une moyenne de 1,4 jours / session

PARCOURS FORMATION

01
INSCRIPTION

En ligne sur le site

CREAI BRETAGNE

ou

CREAI PAYS DE LA LOIRE

Vous recevrez un mail confirmant votre inscription dans les 48 heures après votre inscription.

02
CONVOCATION EVALUATION DE VOS ATTENTES

1 mois avant la formation

Un mail de convocation vous est adressé précisant, les horaires, le lieu, le programme, le règlement intérieur et le livret d'accueil
Et un lien vers le questionnaire d'entrée en formation pour recueillir vos attentes.

03
LA FORMATION VOS ACQUIS VOTRE SATISFACTION

Auto-évaluation de vos acquis
Evaluation de votre satisfaction

04
ATTESTATION DE PRÉSENCE

15 jours après formation

Une attestation de présence vous sera envoyée par mail.

05
IMPACT DE LA FORMATION SUR VOS PRATIQUES

3 à 6 mois après formation

3 à 6 mois après la formation, un lien vers un questionnaire à froid vous sera adressé afin de mesurer l'impact de la formation sur vos pratiques professionnelles.

CERTIFICATION DE FORMATION QUALIOPI

Obtention de la certification de formation Qualiopi en septembre 2021 par le CREAI Bretagne

Au 1er janvier 2022, la certification unique dans le champ de la formation est Qualiopi et elle est obligatoire pour tous les organismes de formation souhaitant accéder aux fonds publics et mutalisés. En septembre 2021, le CREAI Bretagne a obtenu cette certification qui vise à attester de la qualité du processus mis en œuvre par l'organisme de formation concourant au développement des compétences.

De plus, cette certification permet aux commanditaires une meilleure lisibilité de l'offre de formation sur le marché.

Dès 2020, le CREAI Bretagne en tant qu'organisme de formation s'est engagé dans cette démarche pour consolider et améliorer sa démarche de formation afin de répondre aux exigences du référentiel national qualité, qui compte 32 indicateurs structurés autour de 7 critères :

- Informer les publics ;
- Concevoir la prestation ;
- Mettre en œuvre l'action de formation ;
- Mobiliser les moyens nécessaires ;
- Maîtriser les compétences des personnels ;
- Effectuer une veille de son environnement ;
- Se faire évaluer pour s'améliorer.

Notre audit a eu lieu en septembre2021.

> Responsable pédagogique et référente handicap : Mélanie KASSEGNE :

> Référente administrative : Virginie ORHANT

Par ailleurs, dans le cadre d'un accord national ANCREAI, notre équipe s'est dotée de Dendreo, outil métier de gestion et de suivi des formations.

De même, le CREAI s'est également doté de DOKEOS afin d'engager une démarche de digitalisation des formations.

// Journée d'études

1

	JOURNÉE TDI 2022
Lieu	Vannes
Dates	13 octobre 2022
Nb participants	104
Satisfaction globale	8,5/10

104 participants

1 journée

88% moyenne de satisfaction (43 réponses)

- 91% très satisfait
- 9% satisfait
- 0% peu satisfait
- 0% Insatisfait

Supports de la journée

ET LA PRÉPARATION DES JOURNÉES D'ÉTUDE POUR 2023 AVEC L'ANIMATION DE COMITÉS DE PRÉPARATION

ESAT
23 novembre

21 // Formations inter-établissements

Depuis 2018, les CREAI Bretagne et Pays de la Loire proposent un **catalogue commun de formation INTER-établissements**

244 participants

2 040 heures de formation

14 formateurs mobilisés

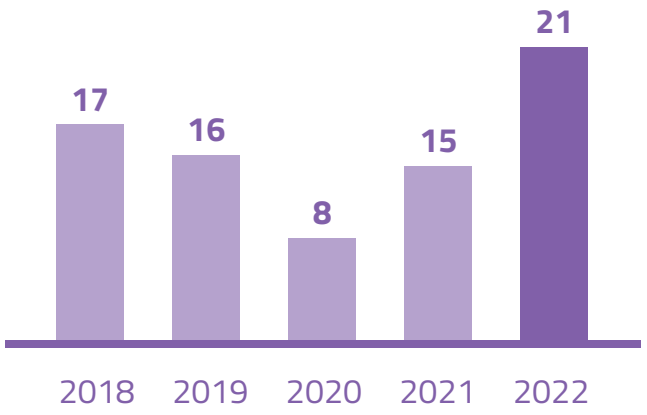

Evolution du nombre de formations INTER

Thématiques	Formateurs	Sessions
F01 - Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux	Elodie JEAN	2
F03 - Accompagner les personnes qui relèvent d'une situation palliative dans les établissements sociaux et médico-sociaux	Anne-Marie COLLIOT, Anne D'ALLAGNOL, Guillaume ROBERT	2
F04 - Coordination et vulnérabilités	Sara CALMANTI, Gaëlle LE PABIC	1
F12 - Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap	Marion BRANCOURT	1
F15 - Comportements-problèmes : mettre en œuvre des analyses fonctionnelles dans le champ du handicap	Morgane PHELEP	1
F16 - Comportements-défis et organisation institutionelle	Morgane PHELEP	1
F17 et F17 bis - Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en	Isabelle DE GROOT, François RICHARD	2

// Formations inter-établissements
(suite)

Thématiques	Formateurs	Sessions
F19 - Formation 1 : Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé. CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ?	Mélanie KASSEGNE	2
F22 - Formation B2 : Le modèle de développement humain – processus de production du handicap (MDH-PPH)	Mélanie KASSEGNE	1
F23 - Formation B3 : La MHAVIE : questionnaire d'évaluation des besoins de la personne en situations de handicap (formation B2 indispensable)	Mélanie KASSEGNE	1
F24 - Formation B4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir du MDH-PPH (formation B2 indispensable)	Mélanie KASSEGNE	1
F26 - Usages et impacts des réseaux sociaux en protection de l'enfance	Bastian BESSON	1
F28 - Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale	Marion BRANCOURT	1
F30 - Repenser sa communication	Claude BASSET	1
F33 - D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : renseigner, comprendre et analyser son EPRD	Maxime TROUVE	1
F34 - D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : renseigner, comprendre et analyser son ERRD	Maxime TROUVE	1
F35 - Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap	Rachelle LE DUFF	1

// Formations intra-établissements

40

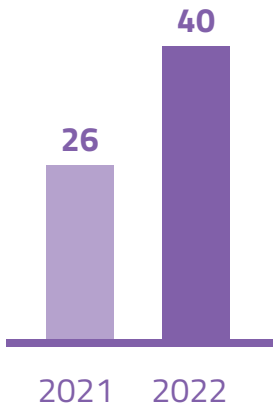

Sessions de formations

Sur des thématiques variées

- Introduction à l'usage des nomenclatures SERAFIN-PH
- Formation à l'implémentation du Modèle de Développement Humain – Processus de Production du Handicap et à ses applications
  - Formation sur les enjeux de l'implémentation du MDH-PPH dans la gestion des projets personnalisés
  - Formation au MDH-PPH et à la gestion des projets personnalisés
  - Formation à la Mesure des Habitudes de vie
  - Formation à la MQE
- Formation au FALC (Facile à Lire et à Comprendre)
- Formation à la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap en ESSMS
- Formation sur la démarche de qualité de vie au travail
- Formation sur la promotion de la bientraitance
- Formation sur l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap et impact sur l'offre et les pratiques
- Formation sur le le rôle, les missions et les outils des différents acteurs du CVS
- Formation sur les passerelles entre protection de l'enfance et handicap

LES FORMATEURS

En 2022, **14 nouveaux formateurs externes** ont rejoint le pôle formation du CREAI Bretagne :

Journée 1
// CADIOU-PAUGAM Anne (aidante)
// HADJADJ AOUL Sarah (neuropédiatre)
// MARCESCHE-GIACONE Valérie (pédopsychiatre)

Journée 2
// CATTELOTTE Vanessa (psychologue / neuropsychologue)
// LABOUVERIE Judith (orthophoniste)
// TOSSER Marine (ergothérapeute)

Journée 3
// CAUBEL Isabelle (neuropédiatre)
// LEBRET Valérie (aidante)
// LE BOT Marie-Gabrielle (psychologue / neuropsychologue)

Journée 4
// L'ALLAIN Rose-Marie (responsable de service)
// PINGAULT-FERRAND Gaëlle (orthophoniste)
// ULVOAS Florence (adjointe de direction / aidante)

LES FORMATEURS

En 2022, **14 nouveaux formateurs externes** ont rejoint le pôle formation du CREAI Bretagne :

11 formateurs dans le cadre du projet START

Journée 1
- CADIOU-PAUGAM Anne (aidante)
- HADJADJ AOUL Sarah (neuropédiatre)
- MARCESCHE-GIACONE Valérie (pédopsychiatre)

Journée 2
- CATTELOTTE Vanessa (psychologue / neuropsychologue)
- LABOUVERIE Judith (orthophoniste)
- TOSSER Marine (ergothérapeute)

Journée 3
- CAUBEL Isabelle (neuropédiatre)
- LEBRET Valérie (aidante)
- LE BOT Marie-Gabrielle (psychologue / neuropsychologue)

Journée 4
- L'ALLAIN Rose-Marie (responsable de service)
- PINGAULT-FERRAND Gaëlle (orthophoniste)
- ULVOAS Florence (adjointe de direction / aidante)

3 formateurs experts FALC

- François RICHARD
- Frédéric LALANDE
- Marjorie FOUDRILIS

LE PROJET START, PROJET DE FORMATION DANS LE CHAMP DES TND

START
Troubles du Neuro-Développement
Service Territorial d'Accès aux Ressources Transdisciplinaires

Pour découvrir le programme et le calendrier

Le projet START porté conjointement par l'ARS Bretagne et le CREAI Bretagne a démarré son déploiement en 2022 sur le territoire breton.

START (Service Territorial d'Accès aux Ressources Transdisciplinaires), est un dispositif de formation croisée en territoire dans le champ des TND (troubles du Neurodéveloppement). Cette formation vise à améliorer et décloisonner les stratégies professionnelles de soin et d'accompagnement des personnes, enfants et adultes, présentant des troubles du neurodéveloppement.

En phase avec les différentes réformes visant à reconfigurer l'offre sanitaire et médico-sociale dans une logique de parcours de la personne, START entend contribuer à rendre le système plus répondant aux besoins des enfants et des adultes présentant un TND (trouble du neuro- développement), plus équitable, tout en renforçant la précocité et la pertinence des interventions.

START est un projet multi-partenarial, porté dans sa conception et son expérimentation par la filière de santé DéfiScience, l'Alliance Maladies Rares, l'Anecamsp, le CollectifDI, la Fehap, Nexem et l'Unapei, porté aujourd'hui dans la mise en œuvre de son déploiement national par l'ANCREAI, le réseau des CREAI et les ARS.

Le dispositif de formation START va se déplacer sur nos quatre départements bretons. Chaque session départementale vise à former des professionnels d'un même territoire

MISSION 5

Favoriser l'interconnaissance et apporter de l'expertise

animation régionale et contributions

- **Participation aux réunions préalables du montage du projet "Communauté mixte de recherche Handicap psychique et santé mentale en Bretagne »** qui a obtenu un financement sur trois ans dans le cadre de de l'appel à projet "Soutien à la structuration de communautés mixtes de recherche" 2022 au sein du programme de soutien à la recherche "Autonomie : personnes âgées et personnes en situation de handicap" de la Caisse Nationale de Soutien à l'autonomie (CNSA)-Institut pour la Recherche en Santé Publique (IReSP) : cette communauté vise à développer des recherches participatives sur les enjeux liés à la santé mentale et le handicap psychique en Bretagne. Le CREAI Bretagne est partenaire de ce projet aux côtés d'équipes de recherche, de l'Observatoire Régional de la Santé de Bretagne, de personnes concernées via les Groupes d'Entraide Mutuelle du territoire ou d'autres associations, de proches via la délégation départementale de l'Union Nationale des Amis et Familles de personnes en situation de handicap psychique (UNAFAM 35), d'acteurs du sanitaire et du médico-social, des acteurs des politiques publiques (PTSM, Conseils locaux de santé mentale de Rennes et de Saint Malo, Dispositifs d'Appui à la Coordination) et des acteurs engagés dans des dynamiques collaboratives tels que l'IREPS.

- **CIFRE – Collaboration avec l'université : Depuis février 2022, le CREAI Bretagne accueille une doctorante en sociologie dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (Cifre).** Ces conventions sont mises en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et encadrées par l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT). Elles permettent la réalisation d'une thèse dans un cadre professionnel, en collaboration avec des Universités (Université Paris Cité, Université Paris-Est Créteil), des laboratoires de recherche (CERLIS et LIRTES) et une association, le CREAI Bretagne. Les thèses Cifre permettent le développement d'une recherche partenariale entre la sphère publique et la sphère privée. La thèse d'Elphège AMOSSE a pour objectif d'apporter des connaissances sur les dispositifs de détection précoce des situations de (risque de) danger pour les nourrissons et les enfants en France et en Angleterre. Elle soulève également la question des parcours d'exils des réfugiées parentales. Ces dernières sont des mères prêtes à migrer pour échapper au contrôle des services sociaux britanniques. L'arrivée dans un pays d'accueil - très souvent en France - est propice à une redéfinition de leurs pratiques parentales.

- **Participation à la CRSA et ses instances**, en particulier le CSDU avec un engagement d'animation sur la réflexion autour des CDU et CVS

- **Le comité régional du travail social (CRTS).** Le CREAI est membre du Secrétariat du CRTS, à ce titre il est mobilisé pour participer aux travaux de l'HCTS, en particulier sur le groupe de travail "Parcours"

- **Membre du Groupe international** participation en protection de l'enfance (GIREFV)

- **Participation dans le Réseau TISSAGE** : "TrIptyque Science Société pour AGir Ensemble"

- **Participation au comité de suivi du schéma "MJPM et préposés"** piloté par la DREETS Bretagne

- **Participation table ronde de la journée "Associations tutélaires"** (UNAPEI Bretagne)

- Animation :

  - De la journée ESMS du Département des Côtes d'Armor le 11 octobre 2022

  - Intervention lors de la journée sur la "Participation", organisée par Handicap 22, le 29 novembre 2022

LE PAS DE COTÉ

PROSPAIRS
Professionnels
et Pairs dans et pour
la protection
de l'enfance

Défi du CREAI

PROSPAIRS - PROFESSIONNELS ET PAIRS DANS ET POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La participation active (l'engagement) est un levier fort des nouvelles formes d'engagement civique. Ceci est d'autant plus vrai dès lors que nous avons vécu des situations de vulnérabilité. Cette recherche action questionne la participation et le pouvoir d'agir des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance, leur implication en tant que pairs dans l'accompagnement et la formation des professionnels, le rôle des tiers (mentors) à l'échelon de la Bretagne et au niveau Européen.

Le projet PROSPAIRS repose sur plusieurs axes :

"De nouvelles formes d'engagement et de participation en protection de l'enfance"

- Un processus participatif plutôt que la participation comme objectif
- Un espace hybride: création d'une communauté mixte avec des rôles et responsabilités partagées (jeunes et professionnels) dans la prise de décisions
- La prise en compte et la reconnaissance des opinions et propositions des personnes
- Une opportunité européenne : dialogue et confrontation avec des modèles étrangers (AGEVOLANDO, Italie/ ERASMUS - https://careleavernetwork.eu/)

Une formation conçue par et avec les jeunes en tant que formateurs auprès des professionnels

- Des thématiques identifiées par les pairs et les professionnels (e.g. la relation jeunes/educ; la stigmatisation; etc..)
- Traduction dans un programme de formation initiale et continue (à tester)
- Un programme pédagogique pour accompagner les jeunes à devenir des pairformateurs (droit, politiques publiques, etc ...)
- Des pairformateurs en binôme avec des professionnels comme acteurs de la formation

Un dispositif de mentoring à l'échelon de la région Bretagne en lien avec les préconisations de la loi Taquet (février 2022)

- Un réseau de mentors (engagement civique)
- Re-imaginer les espaces participatifs formels (e.g. CVS) et informels
- Les savoirs émotionnels : empathie, médiation, écoute «civique»

L'impact : 4P
Participation, Pouvoir d'agir, Pratiques professionnelles, Politiques publiques

- Développer, décrire le processus du pouvoir d'agir collectif d'une communauté de professionnels et pairs
- Mesurer l'impact
  - de la participation active (engagement civique) des pairs dans la formation et dans leur parcours d'accès à l'autonomie
  - de la formation sur les pratiques professionnelles
  - des pratiques professionnelles sur les organisations du travail

Un instrument de l'action publique

Pour influencer les politiques publiques qui les concernent : que ce soit les dispositifs pour les jeunes, ou les organisations dans lesquelles les professionnels s'inscrivent et qui représentent une opportunité dans le cadre de la démarche évaluation de la qualité.

4 Notre Equipe Nos adhérents

écosystème collaboratif et partenarial

// L'équipe

Directrice Générale

Directrice adjointe

Secrétaire de direction

Conseiller technique

Conseillère technique

Conseillère technique,
responsable pédagogique
et référente handicap

FORMATIONS EN 2022 DE L'ÉQUIPE

- **Comment penser l'autodétermination en institution ou dans les modes d'accompagnement" par l'IRTS des Hauts de France**
  Sara CALMANTI, Rachelle LE DUFF, Marion BRANCOURT, Bastian BESSON, Mélanie KASSEGNE, Aurélie LERMENIER
- **Séminaire ANCREAI des équipes des CREAI - du 6 au 8 juillet 2022 à La Rochelle** : Sara CALMANTI, Bastian BESSON, Mélanie KASSEGNE, Gaëlle LE PABIC, Elphège AMOSSE, Julie AUBRÉE, Virginie ORHANT
- **Modèle de Développement Humain – Processus de Production du Handicap (MDH PPH) :** Gaëlle LE PABIC
- **"Réussir le changement - outils et méthodes" par ISEOR-PUFOMASE :** Sara CALMANTI et Marion BRANCOURT
- **Master "Management des Organisations et des projets" à Sciences Po Rennes :** Rachelle LE DUFF
- **15e Assises Nationales de la Protection de l'Enfance, 17 juin 2022 :** Bastian BESSON
- **AIDES – Cadre d'analyse écosystémique, approche participative et CABE** : Sara CALMANTI, Bastian BESSON

Conseillère technique

Chargée d'études

Doctorante
en contrat CIFRE

Référente administrative formation et communication

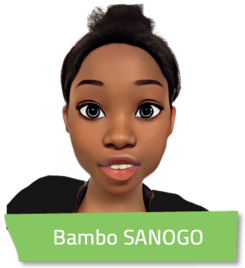

Stagiaire en contrat d'apprentissage

// Supports

LE SITE INTERNET DU CREAI

La refonte du site internet du CREAI a été conduite en 2021 avec une mise en ligne en 2022.

43 777
visiteurs
en 2022

1 278
offres d'emploi
en 2022

RGPD

Mise à jour du registre des opérations avec un onglet par nature de traitement. Déclaration du DPO à la CNIL

Mise en œuvre des outils nécessaires pour les études réalisées en 2021 : note d'information à destination des personnes concernées, méthodologie de référence (MR 04)

// Ecosystème collaboratif et partenarial

EHESP

ars Agence Régionale de Santé Bretagne

cnsa Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

HAS HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

ANCREAI

CREAI PAYS DE LA LOIRE Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Agevolando

OPCO SANTÉ

Maison Départementale des Personnes Handicapées Côtes d'Armor

Déficiences Intellectuelles de Causes Rares Centre de Référence MALADIES RARES CHU RENNES

Déficiences Intellectuelles de Causes Rares et Polyhandicap Centre de Référence CHRU Brest

RIPPH Réseau international sur le Processus de production du handicap

COMITE REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL CRTS DE BRETAGNE

CARESP BRETAGNE

crsa Bretagne Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie

Aract BRETAGNE AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Ille-et-Vilaine Maison Départementale des Personnes Handicapées

EREB ESPACE DE RÉFLEXION ÉTHIQUE DE BRETAGNE

Fédération des acteurs de la solidarité BRETAGNE

Université de Montréal

Università degli Studi di Padova

Richard Christopher Antonelli, MD, MS
Medical Director of Integrated Care, Dept. of Accountable Care and Clinical Integration

Medical Director, National Center for Care Coordination Technical Assistance
Medical Director, National Care Coordination Academy
Boston Children's Hospital - Boston, MA 02115

Les Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Les DREETS

Côtes d'Armor le Département

Finistère Penn-ar-Bed LE DÉPARTEMENT

Ille & Vilaine LE DEPARTEMENT

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

"L'espace efface le bruit."

Victor Hugo

Le CREAI est un espace. Il est un espace/lieu régional de dialogue, de synthèse et d'élaboration de consensus. Il est un espace/lieu d'identification des besoins sociaux et médico-sociaux et de leur évolution. Un espace qui appartient à tous. Il permet aux personnes en situation de vulnérabilité, aux professionnels, aux associations et aux chercheurs d'avoir un lieu où se retrouver pour se connaitre, reconnaitre et dialoguer sur des objets communs. De cette interaction et confrontation des idées, la synthèse et l'élaboration des projets co-portés sont au cœur de notre métier.

"Il y a beaucoup d'information en circulation. Vous devez apprendre à juger, à évaluer et à comparer les choses."

Il vous faudra faire confiance à certaines choses, sinon vous ne pourriez pas survivre. Mais lorsqu'il s'agit de choses importantes, ne faites pas confiance"

Noam Chomsky

Le CREAI est un « tradu-acteur » constructif mais critique. Traduire vise en effet à rendre intelligible ce qui est demandé aujourd'hui par les pouvoirs publics aux acteurs des secteurs social, médico-social et sanitaire et vice-versa intégrer dans les politiques les réalités des actions engagées par les associations.

Agir c'est être une force amenant les adhérents à coopérer et se confronter.

Le « tradu-agir » a aussi pour vocation d'amener des méthodes d'analyse comparée et ouverte des politiques publiques et de la place des associations au niveau local, national et international. Nous sommes des « tradu-acteurs » capables de faire converger les besoins de chacune des parties se rencontrant dans l'espace CREAI. Les aspirations et les nécessaires ajustements qui en découlent doivent alimenter le processus d'élaboration des politiques publiques pour en questionner leur pertinence. Le CREAI est le moteur de ce mouvement.

“Rester mobile sur ses appuis.”

Alain Damasio

Le CREAI est à la fois en mouvement et stable sur ses valeurs. Ce mouvement est la base de tout changement et de prospective. Il est à la fois :

- la dynamique dans laquelle les personnes accompagnées sont, avec cette idée de parcours (que ce soit de vie, de santé, de soin, de scolarité, d’insertion ...) ;
- l’adaptation des postures et compétences professionnelles vis-à-vis des personnes qui servent ;
- l’aller vers et la participation de la personne dans son accompagnement;
- une politique publique qui doit être une boucle « itérative » qui repose sur la participation des « tradu-acteurs » à son élaboration, son évaluation/impact et son évolution.

Être dans ce mouvement nous permet d’être au carrefour des transformations.

“Une vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes.”

Paul Ricœur

Le CREAI est porteur de sens et des valeurs. Nous concevons ces transformations non tant comme organisationnelles, mais plutôt comme le résultat d’un changement dans la relation à autrui et d’un projet de société. Les accompagnements que nous proposons s’inventent à chaque fois puisque cette relation à autrui, que ce soit entre personnes en situation de vulnérabilité et professionnels, entre les personnes et les institutions se modifie et est modifiée elle-même dans ce mouvement.

Articuler et intégrer le sens des politiques publiques pour simplifier le système dans lequel nous agissons et dont nous bénéficions est notre enjeu quotidien.

C’est pourquoi le CREAI affirme être acteur dans toute action visant à ce que la personne en situation de vulnérabilité puisse avoir *« une vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes. »*

Frédéric GLORO - Sara CALMANTI

Centre régional d'études d'actions et d'informations
en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie « actions de formation »

www.creai-bretagne.org

2 B Rue du Pâtis Tatelin - Immeuble Antipolis
35700 RENNES

Retrouvez-nous sur

création : yume-graphisme.com - Illustrations et photos : creai-bretagne.org